



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

AMI 07/2024/ERP/FAGACE/DG/CI
Avis de Manifestation d'Intérêt

EDITION ET MISE EN PLACE D'UN ERP DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE

Juin 2024



TERMES DE REFERENCES
Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Projet

**EDITION ET MISE EN PLACE D'UN ERP
DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE**

Manifestation d'intérêt N° AMI 07/2024/ERP/FAGACE/DG/CI

1. BREF APERÇU

1.1. Objet de l'Avis à Manifestation d'intérêt

Ce document est relatif à l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) portant sur l'Edition et mise en place d'un ERP de gestion de Fonds de garantie.

1.2. Structure de la demande d'information

Ce document contient l'ensemble des informations pour permettre au soumissionnaire de répondre à cette consultation :

- Présentation Générale : contexte et objectifs de la prestation ;
- Modalités d'échanges ;
- Brève description de la prestation attendue, contexte organisationnel, etc.

1.3. Planning de la demande d'information

Le planning du déroulement de la demande d'information est le suivant :

N°	PHASES	Qui (*)
1	Publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)	FAGACE
2	Présentation et démonstrations des solutions par les Prestataires	Prestataire(s)
3	Envoi des macro-chiffrages / estimation coût projet	Prestataire(s)
4	Synthèse – Sélection d'une short-list éditeurs	FAGACE
5	Publication de l'Appel d'offre	FAGACE

Il est entendu que le FAGACE pourra modifier ou proroger certaines actions au regard de contraintes ou d'événements inconnus de lui au jour de l'édition du présent document.

Dans cette hypothèse, le FAGACE informera les soumissionnaires par tout moyen, des nouvelles dates définies, lesquelles dates annuleront et remplaceront les précédentes.

2. DEMANDE D'INFORMATION



2.1. Contexte et enjeux

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'édition et la mise en place d'une Enterprise Resource Planning (ERP) encore appelée Progiciel de Gestion Intégré (PGI) adapté à la gestion de Fonds de Garantie. Cet ERP doit permettre une gestion efficace et intégrée des Fonds de Garantie, en assurant la traçabilité, la transparence et la conformité aux réglementations en vigueur.

2.2. Description du projet

Le projet consiste en :

- l'édition d'un ERP de gestion des Fonds de Garantie ;
- la mise en œuvre et le déploiement de l'ERP édité au sein du FAGACE ;
- la formation du personnel utilisateur à l'usage du ERP édité ;
- la fourniture de support et de la maintenance du ERP édité.

2.3. Périmètre fonctionnel minimal

- Gestion de garanties ;
- Gestion des prêts directs ;
- Gestion de la mobilisation de ressources ;
- Gestion comptable et financière ;
- Gestion des achats ;
- Gestion des Ressources humaines ;
- Gestion des immobilisations ;
- Contrôle de Gestion ;
- Analyse financière ;
- Gestion des risques et de la conformité ;
- Gestion CRM (Customer Relationship Management).

3. PROCESSUS DE SOUMISSION

Les entreprises intéressées doivent soumettre :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation détaillée de l'entreprise ;
- des références des projets similaires ;
- une description de la méthodologie proposée pour la mise en œuvre de l'ERP ;
- une description des prérequis d'installation technique ;
- toute information ou indication jugée pertinente ;
- un devis estimatif (Le coût des licences, son mode de construction ; le coût de maintenance, etc.) ;
- un calendrier estimatif.



4. CRITERES DE PARTICIPATION

Les candidats devront :

- avoir une expérience avérée et une équipe expérimentée et qualifiée dans l'Edition et implémentation d'ERP similaires ;
- présenter de références pertinentes et solides ;
- démontrer leur capacité à fournir un support technique et une maintenance continue ;
- avoir une bonne compréhension des réglementations et des exigences spécifiques à la gestion des Fonds de Garantie ;
- avoir une bonne connaissance de l'environnement socioéconomique Africain.

5. CRITERES DE PRESENTATION

La présentation et la démonstration des solutions par les Prestataires se fera en ligne ou en présentiel à la convenance du soumissionnaire.

6. DATE LIMITE ET MODALITES DE SOUMISSION

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard **le 30 Aout 2024 à 16H00 (GMT+1)** soit par courrier électronique à l'adresse : « **courriel.fagace@fagace.org** » ou physiquement à l'adresse FAGACE, 298, Blvd CEN-SAD, Rue 12044, Cotonou-Bénin et porter expressément la mention ou objet du mail : « **Manifestation d'intérêt N° AMI 07/2024/ERP/FAGACE/DG/CI** ».

Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée.

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez adresser votre demande par courrier électronique à l'adresse : « **com.it@fagace.org** ».

8. DROIT RECONNU AU FAGACE D'ACCEPTER OU DE REJETER TOUTE SOUMISSION

Le FAGACE se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis à manifestation d'intérêt, d'annuler le processus d'appel d'offres, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque à l'égard des soumissionnaires concernant des raisons pour lesquelles il a rejeté leurs offres.